



Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (FVA)

# RAPPORT ANNUEL 2005

Direction : Pré-du-Marché 21  
[info@fva.ch](mailto:info@fva.ch)

1004 Lausanne 021 648 78 21  
[www.fva.ch](http://www.fva.ch)

## **Table des matières**

*Billet du Président*

### **1. Introduction**

- 1.1 Priorités et objectifs stratégiques de la Fondation
- 1.2 Indicateurs et tableaux de bord d'activité

### **2. Programmes et projets prévention de la Fondation**

- 2.1 Be my angel tonight
- 2.2 La Teuf sans risque
- 2.3 Actions de prévention dans les écoles
- 2.4 T'assures... t'es sur ?
- 2.5 Actions de prévention dans les entreprises
- 2.6 Programme de santé communautaire : « Les communes bougent »
- 2.7 Prévention auprès des vendeurs d'alcool
- 2.8 Communication et éducation à la santé

### **3. Prestations socio-éducatives de la Fondation**

- 3.1 Accompagnement thérapeutique ambulatoire
- 3.2 Indicateurs d'activité du secteur social
- 3.3 Profil des clients recourant à la FVA

### **4. Les prestations de services de la Fondation**

- 4.1 Groupes de soutien : une autre forme d'accompagnement
- 4.2 Coordination et coopération en réseau
- 4.3 Offres de formation et coaching
- 4.4 Actions de promotion de la santé et prévention

### **5. Conclusion**

### **6. Compte d'exploitation 2005**

### **7. Bilan au 31 décembre 2005**

### **8. Membres du Conseil de Fondation et de son Bureau**

### **9. Collaborateurs au 31 décembre 2005**

### **10. Donateurs en 2005**

*Mot de la Directrice*

## *Billet du Président*

La Fondation vaudoise contre l'alcoolisme est sortie des chiffres rouges en 2005. Cette situation est due en grande partie au scénario de réorganisation proposé par la direction ad intérim et ratifié par le Conseil et le Service de la santé publique. En effet, celui-ci préconisait la nomination d'un-e directeur-trice avec des compétences d'organisation et de management.

Après examen de plusieurs candidatures intéressantes, le choix du Conseil de Fondation s'est porté sur celle de Madame Fabienne Kern.

Madame F. Kern a débuté son activité en mars 2005 avec un mandat de deux ans dont le contenu est spécifié dans une convention qui définit les rapports entre le SSP et la FVA. Ce mandat couvre les axes suivants :

- Vision et stratégie de l'institution (perspectives et priorités, environnement, etc.)
- Stratégie financière (santé financière et désengagement de l'OFAS)
- Processus de fonctionnement (concepts d'intervention, processus efficaces)
- Clients internes et externes (culture d'entreprise et d'équipe, satisfaction des clients)
- Innovation et développement (position de la FVA dans le réseau).

Dès son arrivée, Madame F. Kern a entamé la restructuration de l'institution avec enthousiasme et compétences. Partant des résultats d'un état des lieux effectué en collaboration avec les responsables socio-éducative et administrative ainsi que les collaborateurs, elle a pu ainsi définir les priorités tant stratégiques qu'opérationnelles.

Les résultats n'ont pas tardé à se faire sentir, en particulier au niveau de l'assainissement des finances. Des directives de gestion ont été élaborées, la conceptualisation des prises en charge est en cours de réalisation, des protocoles de collaborations avec les partenaires du réseau ont été ratifiés, etc.

Les contacts avec le CTA sont aussi à l'ordre du jour afin de mettre en place une collaboration active dans le cadre de la politique alcool cantonale.

L'engagement et la motivation des collaborateurs du terrain sont également à relever. De nombreux projets ont sollicité leurs compétences et leur expérience, notamment dans la réalisation d'une brochure « Vieillir sans problème d'alcool » parue et largement distribuée à l'occasion de la Journée nationale. Je tiens ici à les remercier sincèrement pour la qualité de leur travail quotidien, souvent éprouvant ainsi que pour leur dévouement et leur fidélité à la Fondation.

D'importants travaux sont encore à réaliser, mais c'est dans un esprit confiant et volontaire que nous allons de l'avant et abordons l'année 2006.

*Dr Marc-Antoine Krieg  
Président*

## 1. INTRODUCTION

### 1.1 Priorités et objectifs stratégiques de la Fondation

La vision stratégique de la Fondation a été définie pour la période 2005-2009. Elle repose sur quatre axes : financement, processus internes, clients et développement/innovation. On peut retenir entre autres quelques perspectives clés qui donnent les lignes directrices :

- La pérennisation de la situation financière de la Fondation : le désengagement progressif de l'OFAS nous oblige à anticiper les investissements et à prévoir des réserves, entre autres par la maîtrise des coûts d'exploitation et le développement de nouvelles sources financières.
- La position de la FVA dans la politique alcool et son rôle clé dans l'indication et le traitement ambulatoire : l'analyse de son organisation et de son environnement montre que la Fondation occupe une place prépondérante dans le traitement ambulatoire des dépendances à l'alcool et elle entend la renforcer pour les années à venir.
- L'application d'un management intégré (environnement, qualité, sécurité, santé, personnel, finances) pour piloter l'institution qui tient compte de la satisfaction des collaborateurs, de la clientèle et des financeurs.

En 2005, la vision stratégique de la Fondation est déclinée en dix objectifs opérationnels :

1. Assainir la situation financière et maîtriser le budget 2005 voté par le conseil de Fondation le 11 novembre 2004.
2. Définir/élaborer une politique des ressources humaines : en priorité, chaque collaborateur FVA est en possession d'un cahier des charges adapté à son poste à fin 2005.
3. Définir et élaborer une conception de prise en charge FVA.
4. Optimiser les processus de fonctionnement de l'organisation.
5. Augmenter le nombre de clients qui recourent à la FVA par une approche marketing appropriée (clients, partenaires, etc.) et un développement de nouvelles alliances.
6. Repositionner la FVA dans son expertise en alcoologie ambulatoire dans le cadre du protocole de collaboration avec le centre de compétences AZIMUT dans le Chablais.
7. Repositionner la FVA dans l'élaboration de la politique alcool et redéfinir le rapprochement avec le CTA.
8. Redynamiser la collaboration avec les partenaires du réseau et formaliser les protocoles de collaboration.
9. Développer la prestation - formation/intervision - offerte aux partenaires comme réelle source de revenus.
10. Etudier la possibilité de facturer les prestations socio-éducatives via Tarmed.

L'atteinte de ces objectifs même partielle et la réalisation des résultats attendus ont nécessité la mise en œuvre de plusieurs actions et mesures qui devront aboutir d'ici fin 2007.

### 1.2 Indicateurs et tableaux de bord d'activité

En collaboration avec le Service de la santé publique nous avons retenu trois indicateurs pour mesurer l'activité globale de la Fondation :

- *Indicateurs de structure* : mesurent les coûts fixes ou variables par bureau et par secteur.
- *Indicateurs d'activité* : regroupent un ensemble de sous indicateurs qui mesurent l'activité des collaborateurs, le profil des clients et la typologie des prestations offertes.
- *Indicateurs de résultats* : à l'exception de l'axe financier, les résultats pour les autres domaines ne sont pas encore quantifiables. Le développement des outils adéquats est en cours d'élaboration.

## **2. PROGRAMMES ET PROJETS DE PRÉVENTION DE LA FONDATION**

### **2.1 “ Be my angel tonight”**

***Valoriser la prise de responsabilité des jeunes de 16-25 ans au sujet de la conduite avec facultés affaiblies par la promotion du concept du conducteur sobre et collaborer avec les lieux festifs dans la mise en place d’actions préventives.***

L’année 2005 a été marquée par une forte expansion du projet de prévention alcool et drogues au volant « Be my angel tonight », basé sur le concept du conducteur sobre.

Grâce au soutien du Fonds de la sécurité routière (FSR), 103 soirées à thèmes ont été organisées en collaboration avec 49 établissements ou organisateurs d’événements. (Cully Jazz Festival, Montreux Jazz Festival, Caribana, Bex Rock,...).

96 soirées de sensibilisation et d’information ont eu lieu dans des clubs lausannois afin d’étendre la diffusion du concept. Plus de 3000 contrats de confiance ont été signés entre le conducteur et ses passagers afin d’assurer un retour en toute sécurité. Les établissements ont joué le jeu en offrant des boissons non alcoolisées gratuites aux conducteurs s’étant engagés à rester sobres. Il est à relever que la présence de « Be my angel » devient un label de qualité pour un organisateur de festival. Les demandes sont en augmentation.

### **2.2 « La Teuf sans risque ! »**

***Diminuer les comportements à risques chez les jeunes sur les plages des districts de Morges-Aubonne-Rolle en soirée en valorisant le rôle modérateur du groupe.***

En collaboration avec L’Espace Prévention « La Côte » nous avons mis en place un projet en vue de répondre aux problèmes des « ivresses ponctuelles » lors des soirées d’été sur les plages des districts de Morges-Aubonne-Rolle, en renforçant les capacités auto préventives des groupes de jeunes.

Les jeunes de 14-25 ans s’y retrouvent pour faire la fête et y consomment pour la plupart des boissons alcoolisées et divers produits psychotropes, ceci parfois sans modération.

L’action a été menée durant 20 jours aux mois de juin, juillet et août. En parallèle à cette action, des élèves du gymnase de Morges ont été formés pour intervenir auprès des collégiens afin de les sensibiliser aux risques liés aux abus lors des fêtes « post-promotions » en lien avec le projet « la Teuf sans risque ».

L’accueil du public a été très favorable, cette action sera reconduite en 2006. Des contacts ont également été pris avec d’autres communes qui sont intéressées par un projet similaire.

### **2.3 Actions de prévention dans les Ecoles**

***Planter une politique d’établissement en matière de consommation de produits psychotropes.***

La prévention des risques liés à la consommation d’alcool dans les écoles (niveau obligatoire et post-obligatoire ainsi que l’apprentissage) vit une mutation amorcée depuis quelques années. Ces processus intégratifs, dont de nombreuses études démontrent l’efficacité, sont souvent longs et complexes et tendent à remplacer un certain nombre d’actions ponctuelles « pré formatées » dans les classes.

Dans cette optique, la FVA défend depuis longtemps l’acquisition de facteurs protecteurs individuels et collectifs en mettant l’accent sur :

- La promotion de politiques d'établissements en matière de consommation de produits psychotropes
- La participation des adultes comme agents de prévention (parents, enseignants, etc.)
- La sensibilisation des jeunes aux risques liés à la consommation d'alcool

La FVA a été mandatée par l'ODES (Office de écoles en santé) pour collaborer à une recherche ayant pour objectif de proposer un cadre conceptuel et opérationnel visant à optimiser les pratiques et les ressources de la prévention des dépendances dans le cadre scolaire. Ce projet, qui a débuté en fin d'année 2003 s'est conclu en 2005 par la rédaction d'un rapport qui servira de référence au développement de ce type d'action au niveau cantonal.

En 2005, nous avons accompagné trois collèges, une école privée, un gymnase et deux écoles professionnelles dans la mise en place d'une politique d'établissement.

La FVA participe également à la formation HEP des médiateurs dans ce domaine ainsi qu'à une journée thématique organisée par L'ISPPF (institut suisse de pédagogie pour la formation professionnelle), sur le thème « *Le rôle de l'enseignant, formateur, responsable de formation face à une consommation problématique de l'apprenti-e* ».

## 2.4 T'assures... t'es sûr ?

***Sensibiliser les élèves, étudiants et le public aux risques liés à la conduite avec facultés affaiblies.***

Au niveau des écoles, le programme « T'assures... t'es sûr ? » (prévention des accidents de la route dus à des facultés affaiblies), basé sur des outils de simulation et des ateliers interactifs a été présenté dans 12 établissements du canton, soit un nombre de 2500 élèves, apprentis et étudiants sensibilisés aux risques liés à une consommation abusive d'alcool.

Le bilan de ces actions est très positif, les évaluations ont démontré des taux de satisfaction de 92 % pour le simulateur de conduite et de 75 % pour les ateliers de discussion en classe. Une étude effectuée auprès des élèves d'un gymnase, montre que 22% des élèves déclarent vouloir modifier leur comportement en matière de consommation d'alcool et de conduite après avoir suivi le programme.

## 2.5 Actions de prévention dans les entreprises

***Développer une politique d'entreprise en matière de gestion des risques liés à la consommation d'alcool. Développer des outils de prévention et de prise en charge des situations de consommations abusives et de dépendances utilisables par les cadres. Sensibiliser les collaborateurs aux risques liés à la consommation abusive d'alcool.***

- **Prévention des abus d'alcool au Département de la Santé et de l'Action Sociale**

A la demande du responsable des ressources humaines du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) une intervention a eu lieu en décembre 2005 pour sensibiliser le personnel aux risques liés aux abus d'alcool lors des fêtes de fin d'année. Cette action s'est déroulée sur trois demi-journées avec un stand animé, le simulateur de conduite en état d'ébriété et divers autres outils personnalisés d'évaluation de l'alcoolémie. Un des objectifs de cette première approche était d'envisager d'implanter à terme une politique de gestion des problèmes d'alcool au sein du DSAS puis de l'administration cantonale. Les contacts devraient se poursuivre en 2006.

## 2.6 « Les communes bougent ! » Programme de santé communautaire

***Inciter les communes à mener une politique volontaire, innovante en matière de prévention des risques alcool et créer ou renforcer un réseau interdisciplinaire de prise en charge de cette problématique qui soit pérennisé.***

Depuis cinq ans, nous collaborons avec la Fondation Radix pour l'implantation dans le canton de Vaud du programme de prévention de la consommation excessive d'alcool « Les communes bougent ! ». 8 communes vaudoises sont impliquées dans le projet : Orbe, Vevey, Château-d'Oex, Rougemont, Rossinière, Prilly, Yvonand et Yverdon-les-Bains.

En 2005, d'autres communes ou groupes de travail en lien avec les autorités ont manifesté un intérêt pour ce projet. Ils ont bénéficié de conseils et d'accompagnement pour la réalisation d'une démarche de prévention proche du programme « Les communes bougent ! », c'est le cas de Lausanne, Rolle et du district d'Orbe, etc.

**Brièvement décrit, voici les événements les plus marquants survenus cette année dans le cadre du programme « Les communes bougent ! » .**

Un rapport d'évaluation a été remis à la commission jeunesse de la ville d'**Yverdon-les-Bains** suite aux actions de prévention menées en 2005 par le groupe de travail « *Problématique de la surconsommation d'alcool chez les jeunes* ». Ces actions se sont concentrées autour de :

- L'application par la Municipalité des mesures prises en milieux festifs (incitation à proposer de l'eau gratuite, pas d'alcools forts lors de fêtes de jeunesse, remise de la brochure « Au cœur du service » avec le permis temporaire).
- Un team d'une douzaine de jeunes a été formé par la FVA, en coordination avec l'Espace prévention, pour promouvoir le projet « Be my angel » dans les bars et manifestations festives de la ville et de la région. Une quinzaine d'interventions ont été menées. Le journal 24Heures a publié un article très complet sur ce projet suite à la conférence de presse de février pour lancer la campagne. Cette action se poursuit en 2006.
- Une sensibilisation des vendeurs d'alcool de la commune a été faite en 2005, en étroite collaboration avec la police du commerce et de proximité. Le but de cette campagne était de rappeler les lois concernant la vente d'alcool aux mineurs. Une lettre a été envoyée à tous les commerçants (~ 150) et les grands magasins (~ 10) ont été invités à participer à une séance de sensibilisation de leur personnel (5 ont eu lieu).
- **Commune de Lausanne** : à la suite d'une motion déposée en 2003 par une conseillère communale, la FVA a obtenu un mandat pour intervenir en 2006 dans le cadre des fêtes de promotions au bord du lac et d'intégrer le forum consultatif de l'Observatoire de la sécurité.
- **Commune de Rolle** : le responsable du projet « Be my angel » a accompagné l'équipe de la Maison des jeunes de Rolle pour réaliser un stand de prévention des risques liés aux abus d'alcool lors des fêtes de Rolle en juin 2005. Suite à l'évaluation de cette action, le groupe de jeunesse du district « Alarme-T », composé d'acteurs des milieux politiques et associatifs de la région, a sollicité la FVA afin d'améliorer le dispositif structurel existant. Les contacts devraient se poursuivre en 2006.
- **District d'Orbe** : suite à divers débordements violents lors de fêtes de jeunesse régionales, le Préfet du district a convoqué les acteurs concernés pour mettre en place un dispositif de prévention (les élus, les membres des jeunes, la police, les acteurs de prévention, l'école, les parents d'élèves). La FVA a intégré un groupe de travail qui a réalisé une résolution. Celle-ci a été largement diffusée et des propositions concrètes sont à l'étude pour 2006 : prévention secondaire pour les mineurs ayant commis une infraction en lien avec l'alcool ; lieu de rencontre et de réflexion pour les parents (café-rencontre), approche des

communautés migrantes ; messages de prévention sur la télévision locale ; carnet d'adresses mis à disposition des professionnels.

## **2.7 Prévention auprès des vendeurs d'alcool**

***Informé, responsabiliser les vendeurs d'alcool sur la législation concernant la protection de la jeunesse (âges de remise, boissons sans alcool peu chères, ...).***

***Former, sensibiliser les professionnels de la restauration à la prévention des risques liés aux abus d'alcool (accidents, dépendance).***

- **Brochure « Au cœur du service »**

Depuis sa sortie en octobre 2004, plus de 11 000 exemplaires du guide destiné aux serveurs professionnels ou occasionnels ont été distribués dans le canton de Vaud. Cette brochure a été diffusée essentiellement dans les communes pour être remise avec le permis temporaire, auprès de la gendarmerie, dans deux écoles hôtelières et dans de nombreuses manifestations festives.

Ce guide est mentionné dans la « check-list » de la gendarmerie comme élément indispensable pour l'obtention du permis temporaire.

- **Prévention dans le cadre des manifestations festives**

La FVA a élaboré une intervention destinée aux responsables de stand pour leur rappeler le cadre législatif vis-à-vis de la protection de la jeunesse et les conseiller pour la mise en place des mesures de réduction des risques liés aux abus d'alcool. Cette intervention a été réalisée dans le cadre de 14 manifestations en 2005.

L'excellente collaboration avec la gendarmerie a permis à la FVA d'être intégrée dès la première rencontre de préparation du Giron de Vaulion (30 000 personnes attendues sur 5 jours en 2005). Cette collaboration se poursuivra en 2006.

- **Cours pour l'obtention de la licence d'exercer**

Les interventions dans le cadre du Module 1<sup>1</sup> pour l'obtention de la licence de cafetiers, traiteurs ou professionnels de l'agritourisme (caveau, gîtes ruraux) se sont poursuivies en 2005. 8 cours ont été donnés, touchant ~ 200 personnes.

## **2.8 Communication et éducation à la santé**

***Sensibiliser divers publics cibles aux notions de prévention des risques liés aux abus d'alcool, promouvoir la santé, adapter voire créer des outils éducatifs et de communication.***

- **Violence et abus d'alcool ou d'autres psychotropes chez les jeunes, quels liens ?**

2 conférences ont eu lieu sur le thème de la violence et des abus d'alcool ou d'autres psychotropes chez les jeunes ; l'une à la maison des jeunes d'Epalinges et l'autre à Moudon, sur demande des Samaritains, lors d'une soirée ouverte au public sur l'organisation des manifestations festives.

---

<sup>1</sup> Module 1 : Droit des établissements et prescriptions de sécurité.

### 3. PRESTATIONS SOCIO-ÉDUCATIVES DE LA FONDATION

En nette progression, ce domaine d'activité représente le volet principal de l'investissement des collaborateurs du secteur social pour atteindre les objectifs de la Fondation. Les compétences et l'expertise des travailleurs sociaux sont reconnues et bien identifiées dans le réseau alcoologique.

#### 3.1 Accompagnement thérapeutique ambulatoire

***Offrir des prestations thérapeutiques individualisées à toute personne en difficulté avec sa consommation d'alcool (abus ou dépendance) ou celle d'un proche (codépendance). Favoriser chez le client une meilleure compréhension et gestion de sa relation à l'alcool afin d'améliorer sa qualité de vie.***

Le concept de repérage et d'intervention de la Fondation repose sur le processus suivant :

- **L'évaluation alcoologique** effectuée en début de prise en charge pose une indication pour un projet de soins.
- Le **suivi** est assuré par un accompagnement ambulatoire.
- L'**orientation** et le **lien** vers les prestations du réseau médico-psycho-social (sevrage, séjour résidentiel, groupe d'entraide) assurent la continuité de la prise en charge et garantissent ainsi une trajectoire optimale.

#### 3.2 Indicateurs d'activité du secteur social

Sur un total de **1394 demandes**, **772 (55.4%)** ont abouti à une prise en charge effective, **158 (11.3%)** concernent des interventions courtes et **464 (33.3%)** émanent de proches non codépendants. 301 heures ont été consacrées à des prestations de brefs conseils par téléphone.

Sur le collectif de 772 clients, 35.6% sont des nouvelles demandes et 63.4% sont des situations déjà actives.

85.1% des clients sont suivis pour des problèmes d'alcool et 14.9% sont des codépendants-es.

En 2005, 316 situations ont abouti et les dossiers ont été fermés. Sur la base de ce collectif, la durée moyenne d'intervention en ambulatoire, toutes régions confondues, est de 2 ans et 3 mois.

Il faut noter que les usagers qui font l'objet de plusieurs requêtes successives ou réouvertures de dossier (2 à plusieurs) représentent 14.5%.

Pour 39% des clients, la présence ponctuelle d'un ou plusieurs proches (464 personnes/proches) lors d'un entretien est requise à la demande du client lui-même ou à celle de l'intervenant social.

Les indicateurs d'activité pour l'année 2005 sont calculés sur la base d'un collectif de n =772 clients.

**Tableau 1 : Type d'interventions enregistrées**

<i>Dotation par région</i>	<i>1.2 EPT</i>	<i>1.8 EPT</i>	<i>2.2 EPT</i>	<i>2.4 EPT</i>	<i>7.6 EPT</i>
	<b>Centre</b>	<b>Ouest</b>	<b>Est</b>	<b>Nord</b>	<b>Total</b>
Total dossiers	121	181	228	242	772
<i>dont</i>					
Dossiers déjà actifs	86	118	155	162	521
Nouveaux dossiers	30	57	60	71	218
Réouverture dossiers	5	6	13	9	33
<i>+ demandes ne nécessitant pas l'ouverture d'un dossier complet</i>					
Demandes interventions courtes	25	28	39	66	158
Demandes proches*	57	82	161	164	464
Dossiers fermés	56	69	92	99	316

\* personnes du réseau primaire participant ponctuellement à un entretien

**Tableau 2 : Origine des demandes [%]**

	<b>Centre</b>	<b>Ouest</b>	<b>Est</b>	<b>Nord</b>	<b>Moyenne</b>
Hôpitaux (somatique, psychiatrique)	7.4%	33.1%	16.7%	30.6%	22.0%
Médecins (traitants, psychiatres)	9.1%	23.2%	24.6%	23.1%	20.0%
Institutions, unités alcoologiques	28.9%	11.0%	13.2%	5.0%	14.5%
Services sociaux	8.3%	6.1%	6.6%	12.8%	8.4%
Client, entourage	37.2%	18.2%	31.6%	21.9%	27.2%
Autorités juridiques, tuteur-curateur	0.8%	1.1%	2.6%	1.2%	1.5%
Autres	8.3%	7.2%	4.8%	5.4%	6.4%

L'origine des demandes varie d'une région à l'autre en fonction des collaborations mises en place entre la FVA et les hôpitaux régionaux, la présence d'autres professionnels du réseau alcoologique dans la région et les liens tissés avec les médecins traitants et/ou psychiatres. On constate néanmoins qu'un nombre non négligeable de clients s'adressent à la FVA de leur propre initiative même si celle-ci est souvent motivée par l'entourage.

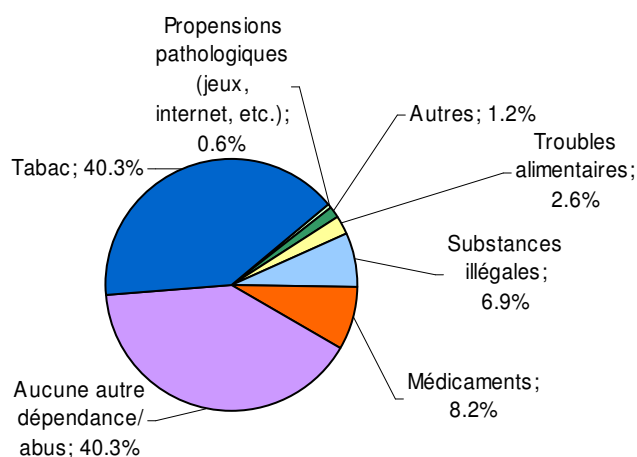
### 3.3 Profil des clients recourant à la FVA

**Tableau 3 : Distribution par tranches d'âges et sexes**

<b>Hommes</b>	n=423	%	<b>Femmes</b>	n=349	%
< 25 ans	11	2.6	< 25 ans	7	2.0
25 à 34 ans	43	10.2	25 à 34 ans	24	6.9
35 à 44 ans	115	27.2	35 à 44 ans	93	26.6
45 à 54 ans	129	30.5	45 à 54 ans	108	30.9
55 à 64 ans	97	22.9	55 à 64 ans	90	25.8
≥ 65 ans	28	6.6	≥ 65 ans	27	7.7

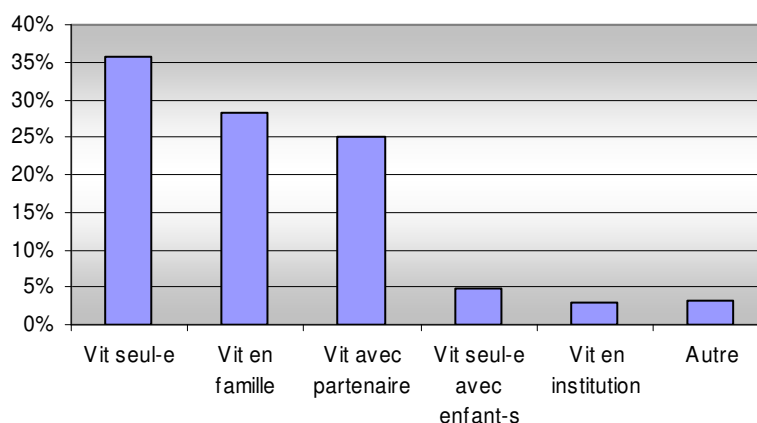
L'âge médian des hommes est de 50 ans et celui des femmes est de 49.5 ans.

**Figure 1 : Proportion des usagers ayant d'autres dépendances/abus [%]**

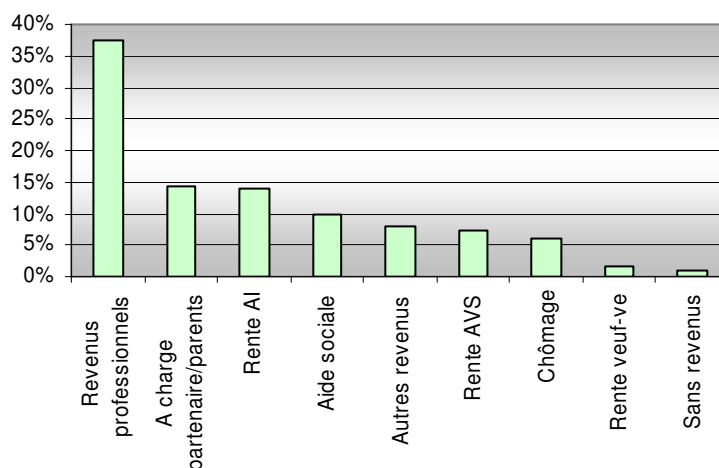


On observe que la dépendance à l'alcool associée au tabac (40.3%) occupe une proportion importante dans le collectif des usagers recourant à nos services. Alors que les substances illégales et les médicaments viennent ensuite.

**Figure 2 : Situation sociale des usagers [%]**

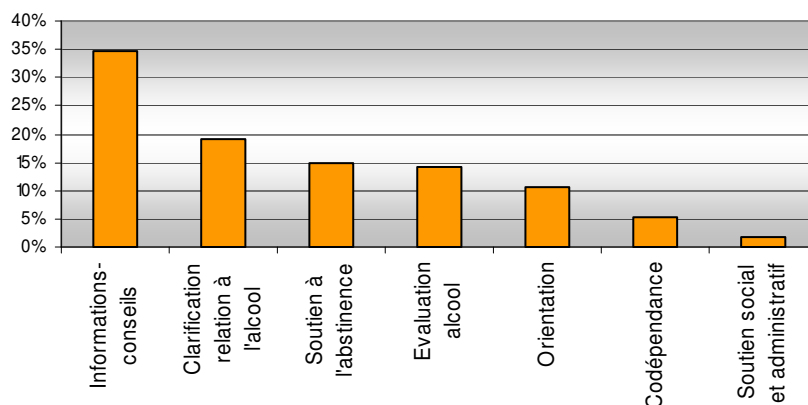


**Figure 3 : Situation financière des usagers [%]**



Une personne peut bénéficier d'une ou plusieurs sources de revenus. Il est à noter que presque 40% des usagers sont intégrés professionnellement et 30% sont au bénéfice de rentes (AI, AVS, chômage, rente de veuf-ve).

**Figure 4 : Typologie des prestations offertes [%]**



A noter que la variable « orientation » concerne des orientations tant au sein du réseau alcoolique que du réseau professionnel social dans son ensemble. L'orientation de l'utilisateur ne requiert en principe pas la fermeture du dossier FVA.

**Tableau 4 : Issue des prises en charge [%]**

	%
Perte de contact >180 jours	39.2
Aboutissement du projet thérapeutique	34.2
Interruption par le consultant	8.2
Interruption par la FVA	5.1
Décès	4.4
Transmission	3.8
Déménagement	2.8
Autre	2.2

34% des projets thérapeutiques aboutissent d'une manière positive selon les objectifs fixés au départ avec les clients.

39% des clients ne reprennent plus contact avec la Fondation. Dans ces cas de figure une procédure ad hoc a été mise en place en 2005 pour vérifier les motifs de la rupture du lien thérapeutique avant la fermeture du dossier.

#### **4. LES PRESTATIONS DE SERVICES DE LA FONDATION**

Ce volet d'activité de la Fondation est en pleine expansion. En effet, après avoir observé en 2004 une baisse du taux de recours à la Fondation, on assiste actuellement à un réel dynamisme et une nette augmentation de l'activité dans ce domaine. C'est un constat très satisfaisant et encourageant pour les collaborateurs. De plus, ce dernier s'inscrit en droite ligne dans les objectifs stratégiques de la nouvelle direction.

##### **4.1 Groupes de soutien : une autre forme d'accompagnement**

***Proposer un espace réunissant des personnes partageant les mêmes objectifs afin de favoriser chez elles un travail de prise de conscience et une démarche de changement de leur relation à l'alcool.***

Trois groupes thérapeutiques ont été proposés à la clientèle, dont 2 en co-animation avec des partenaires spécialisés des régions.

- **Groupe Ressources**

Dans la région Ouest (bureaux de Morges et Nyon), à deux reprises, 8 séances de 2 heures ont été dispensées à une dizaine de participants. Ce groupe de parole s'adresse à des personnes qui sont inscrites dans un projet d'abstinence. Divers thèmes sont abordés en relation avec la prévention de la rechute.

- **Groupe maintien de l'abstinence**

Co-animé par le bureau de la Riviera, la Croix-Bleue et le foyer de l'Estérelle. Deux sessions de 5 séances ont réuni 6 personnes ayant pour objectif de maintenir leur objectif d'abstinence.

- **Groupe femmes**

C'est une nouvelle prestation développée en 2005 dans la Riviera, en co-animation avec une intervenante du foyer de l'Estérelle. Ce groupe a réuni lors des 2 premières séances quelques femmes qui ont pu partager des thèmes spécifiques à leur genre.

##### **4.2 Coordination et coopération en réseau**

***Redynamiser et formaliser les liens de collaboration avec les partenaires du réseau médico-psycho-social.***

La logique réseau de la FVA va au-delà des prises en charge communes des clients. En effet, celle-ci se traduit aussi par l'implantation géographique de ses bureaux dans les régions. Nos deux derniers bureaux indépendants partagent désormais les locaux avec des institutions partenaires. Celui de la Riviera, installé dans les locaux de l'UAS de la Fondation de Nant (psychiatrie ambulatoire) et celui de Nyon au sein du Centre social régional. Ces deux rapprochements géographiques s'inscrivent dans le projet de développement de nouvelles alliances régionales.

- **Présentation et promotion des prestations de la FVA**

Le développement de la collaboration avec le réseau ainsi que le travail de coordination des soins autour des clients se poursuit. En 2005, ce ne sont pas moins de **80 présentations** des prestations de la FVA qui ont été réalisées auprès des partenaires régionaux (hôpitaux, services sociaux, centres médico-sociaux, institutions spécialisées, etc.). Ces présentations favorisent une meilleure connaissance réciproque des besoins de chaque institution et des prestations qu'elles offrent. Elles débouchent la plupart du temps sur des nouvelles prescriptions pour la Fondation.

Dans la région du Centre (bureau de Lausanne), les équipes d'une dizaine de CMS ont bénéficié d'une offre de consulting au sujet de leurs patients souffrant d'une problématique d'alcool. Cet encadrement a rencontré un franc succès auprès des professionnels du terrain et va être renouvelé à l'avenir.

- **Partenariat régional**

Dans plusieurs régions, les collaborateurs rencontrent régulièrement leurs partenaires du réseau afin de définir leurs liens de collaboration et de garantir ainsi une plus grande efficacité dans les prises en charge. Ces groupes se réunissent également autour de projets régionaux communs, dans des actions de sensibilisation ou de formation des professionnels ou du public large.

- Le groupe « **Alcool Riviera** », composé de la FVA, de la Croix-Bleue, du foyer l'Estérelle et de représentants des groupes d'entraide AA et Al Anon, offre des prestations d'animation de groupes (groupe maintien de l'abstinence et groupe femmes), de formation (étudiants de l'école de soins de Subriey) et développe des actions de prévention dans le cadre des journées nationales de solidarité avec les personnes touchées par l'alcool.
- Le groupe « **Jeunesse Broye** », composé de différents représentants d'institutions sociales spécialisées dans les questions liées à la jeunesse (Fondation Cherpillod, SPJ, médiateurs et infirmières scolaires, etc.), se réunit régulièrement pour organiser des actions de prévention et de promotion de la santé.

- **Conventions et protocoles de collaboration**

La problématique de l'alcool est multifactorielle et nécessite un travail en réseau pour suivre la trajectoire du client et garantir une prise en charge de qualité. Dans la plupart des prises en charge, un lien est établi avec le médecin de premier recours et les autres ressources nécessaires dans le traitement des problématiques associées : comorbidités médicales, psychiatriques, sociales et polyconsommations.

- L'excellente collaboration avec les partenaires médicaux, notamment les hôpitaux somatiques, se poursuit dans les différentes régions et s'est concrétisée en 2005 par la signature de deux protocoles de collaboration avec les services de médecine du site d'Yverdon des Etablissements hospitaliers du nord vaudois (eHnv) et du site de Nyon du groupement hospitalier de l'ouest lémanique (GHOL). Ces démarches constituent le fruit du travail initié depuis plusieurs années et marquent la reconnaissance de l'expertise de la Fondation dans le dépistage des problèmes d'alcool et l'indication en milieu hospitalier.
- Ce travail de **dépistage**, d'**expertise** et de **consulting** est également demandé par les partenaires sociaux non spécialisés, tels que les CSR ou par les instances judiciaires (Justice de paix), dans le cadre des mandats de prise en charge que la FVA accepte avec l'accord de la personne concernée.
- Le projet Azimut a vécu quelques turbulences à la fin de l'année 2005. En effet, le retrait de plusieurs communes et du SSP du montage financier a perturbé l'avancement des travaux

sur la convention de collaboration entre la Fondation de Nant et la FVA. Toutefois, les contacts sont toujours maintenus entre les deux institutions. Des éléments nouveaux dans l'échiquier de la région nous ont amenés à élargir notre cercle de réflexion à l'institution de l'Arcadie et au CTA pour étudier la faisabilité d'une consultation ambulatoire psychiatrie et alcoologie dans la région de la Riviera.

### 4.3 Offres de formation et coaching

***Développer des prestations de formation et de coaching afin de sensibiliser les étudiants et les professionnels non spécialisés aux problématiques d'alcool. Informer sur les facteurs de risques, les moyens d'intervention et de prise en charge existants, par la présentation et la promotion des prestations de la Fondation.***

- **Encadrement et coaching**

- **Etudiants** : La FVA répond à des sollicitations de plus en plus nombreuses d'**étudiants** en formation qui s'intéressent au domaine de l'alcoologie ou qui mènent des recherches dans le domaine des dépendances. En 2005, ce sont quelques vingt étudiants travailleurs sociaux, psychologues et infirmiers qui ont bénéficié de l'expérience de nos collaborateurs.
- **Analyses de pratique** : ces séances sont dispensées à des professionnels non spécialisés en vue d'une meilleure compréhension des situations qu'ils rencontrent et afin de favoriser l'accès aux soins spécialisés de leurs clients. Les collaborateurs interviennent régulièrement auprès des équipes des Centres sociaux régionaux de Morges, Orbe, Yverdon et Grandson, des Centres médico-sociaux de la région lausannoise, de Payerne ainsi que l'antenne de l'Unité psychiatrique ambulatoire de Payerne.

- **Cours de formation**

- Des cours de **formation** ont été dispensés par les collaborateurs de la Fondation auprès de **l'école de Subriez, du CSR et du CMS de Morges.**

### 4.4 Actions de promotion de la santé et de prévention

***Sensibiliser la population et les personnes concernées aux problèmes d'alcool chez les aînés. Proposer aux professionnels intervenant dans ce domaine des réponses et des moyens d'intervenir pour faciliter l'accès des personnes âgées aux soins spécialisés en alcoologie.***

- **Journée nationale de solidarité**

Le 17 novembre 2005 a eu lieu la 9<sup>ème</sup> journée nationale de solidarité avec les personnes touchées par l'alcool, ayant pour thème « Aînés et problèmes d'alcool ». A cette occasion, la FVA a mobilisé ses 2 secteurs – prévention et social –. Après une étude de terrain et des conseils scientifiques plusieurs actions ont été mises en œuvre dans différentes régions du canton. L'objectif de ces manifestations était d'apporter des réponses sur les problèmes d'alcool chez les personnes âgées et des moyens d'intervenir pour faciliter leur accès aux soins spécialisés en alcoologie.

- Edition de la brochure « **Vieillir sans problème d'alcool** », à l'intention des professionnels intervenant auprès des aînés. Diffusée auprès de : Centres médico-sociaux (CMS), Etablissements médico-sociaux (EMS), Pro Senectute, AVIVO, autres.

En parallèle, plusieurs actions ont été menées avec beaucoup de succès dans le canton par les collaborateurs de la Fondation :

- **Formation** des professionnels de 3 CMS dans la Broye (Payerne, Moudon, Avenches) sur le thème du traitement des problèmes d'alcool chez les aînés.
- **Conférence-débat** à Nyon, animée par la FVA et un médecin généraliste, destinée aux professionnels du 3<sup>ème</sup> âge.
- **Permanence téléphonique** d'une journée à Montreux, assurée par la FVA en partenariat avec les professionnels spécialisés de la région (Croix-Bleue, foyer l'Estérelle), destinée à renseigner les personnes concernées ou intéressées par ce thème.
- **Emission** sur **ICI TV** (Riviera), proposant un débat sur le thème susmentionné avec un collaborateur de la FVA et un médecin généraliste de la région, suivi d'un témoignage de clients touchés par la problématique de la dépendance.
- **Stand d'information** tout public à Yverdon, avec la FVA en collaboration avec la Croix-Bleue et Pro Senectute.

## 5. CONCLUSION

L'année 2005 est une année de transition pour la nouvelle direction et les collaborateurs. Après une évaluation et un état des lieux, plusieurs ajustements et changements ont été réalisés tant au niveau de l'organisation que du fonctionnement d'équipe. Ce processus de restructuration est loin d'être finalisé, il se poursuit encore sur les années 2006-2007

L'exercice 2005 pour la FVA s'est clôturé avec satisfaction par l'atteinte du premier objectif de l'axe financier. En effet, la FVA est sortie des chiffres rouges avec un résultat positif de FRS 13'824.--.

### *Le mot de la Directrice*

Après une année d'exercice au sein de la Fondation, je tiens à exprimer ma satisfaction pour le travail accompli par l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs. En effet, nous avons pu mener à terme nos missions et réaliser nos objectifs stratégiques et opérationnels.

L'engagement et l'implication de l'équipe tant pour l'institution que pour les tâches qui leurs sont confiées sont essentiels et je les remercie sincèrement pour le travail de qualité qu'ils effectuent quotidiennement.

L'appui constant, ciblé et efficace des deux responsables m'a également été très utile. La dynamique de leurs compétences professionnelles associée aux stratégies mises en place et aux objectifs fixés m'ont permis de construire un management efficient au sein de la FVA.

Je remercie vivement les membres du Conseil et du Bureau pour leurs conseils judicieux et clairvoyants ainsi que pour leur soutien et leur disponibilité.

Enfin, je tiens à remercier nos clients et partenaires pour la confiance et la reconnaissance qu'ils nous témoignent. Celles-ci nous encouragent à poursuivre notre mission et nous confirme le rôle incontournable de l'ambulatoire dans le réseau de soins du canton.

*Fabienne Kern  
Directrice*

## 6. COMPTE D'EXPLOITATION 2005

<b>Produits</b>	<b>Budget 2005</b>	<b>Comptes 2005</b>
Contributions des pouvoirs publics	1'819'083.40	1'823'508.80
Dons	1'500.00	730.00
Produits des ventes et prestations	195'763.00	251'248.00
Intérêts et produits divers	1'000.00	19'764.31
<b>Total Produits</b>	<b>2'016'346.40</b>	<b>2'095'251.11</b>
<b>Charges</b>	<b>Budget 2005</b>	<b>Comptes 2005</b>
Contributions diverses	1'000.00	7'631.10
Personnel	1'630'292.15	1'671'439.17
Locaux	150'311.00	160'394.10
Entretien, réparations, remplacements	39'533.10	27'808.34
Véhicules et assurances	18'440.20	24'849.25
Energie & eau	4'500.00	4'384.80
Charges d'administration	51'244.05	52'538.24
Publicité / Communication	18'500.00	36'252.25
Matériel et prestations de tiers	75'000.00	76'348.14
Frais financiers	500.00	782.55
Amortissements	20'000.00	18'999.00
<b>Total charges</b>	<b>2'009'320.50</b>	<b>2'081'426.94</b>
<b>Résultat avant éléments exceptionnels</b>	<b>7'025.89</b>	<b>13'824.17</b>
Produits exceptionnels	0.00	73'429.75
Charges exceptionnelles	5'500.00	15'744.40
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>1'525.89</b>	<b>71'509.52</b>

## 7. BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2005

	2005	2004
<b>ACTIF</b>		
<b><u>Liquidités</u></b>	<b>773'294.06</b>	<b>752'090.05</b>
Caisse	1'397.70	1'591.50
CCP	20'115.81	294'613.50
Banques	100'456.75	355'904.10
Banque, placement	551'514.85	0.00
Banque - compte "CCDA"	99'808.95	99'980.95
<b><u>Créances</u></b>	<b>5'290.11</b>	<b>7'911.13</b>
Débiteurs	4'409.80	16'826.80
Provision sur débiteurs	0.00	-9'201.10
Impôt anticipé	880.31	285.43
<b><u>Actifs de régularisation</u></b>	<b>41'761.75</b>	<b>44'019.20</b>
Actifs transitoires	41'761.75	44'019.20
<b><u>Immobilisations</u></b>	<b>20'383.90</b>	<b>43'288.80</b>
Immobilisations financières	20'382.90	24'288.80
Immobilisations corporelles	1.00	19'000.00
<b>Total de l'actif</b>	<b>840'729.82</b>	<b>847'309.18</b>
<b>PASSIF</b>		
<b><u>Dettes à court terme</u></b>	<b>59'326.88</b>	<b>90'142.90</b>
Créanciers	38'242.85	63'219.30
Compte courant Ligues de la santé	21'084.03	26'923.60
<b><u>Passifs de régularisation</u></b>	<b>91'553.24</b>	<b>67'020.45</b>
Passifs transitoires	91'553.24	67'020.45
<b><u>Fonds de réserve</u></b>	<b>182'694.35</b>	<b>254'500.00</b>
Fonds pour frais de restructuration	100'000.00	100'000.00
Fonds "CCDA"	82'694.35	154'500.00
<b><u>Fonds propres</u></b>	<b>507'155.35</b>	<b>435'645.83</b>
Capital initial	50'000.00	50'000.00
Réserves	165'000.00	165'000.00
<i>Pertes &amp; Profits reportés au 01.01.</i>	<i>220'645.83</i>	<i>462'542.73</i>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>71'509.52</b>	<b>-241'896.90</b>
<i>Pertes &amp; Profits reportés au 31.12.</i>	<i>292'155.35</i>	<i>220'645.83</i>
<b>Total du passif</b>	<b>840'729.82</b>	<b>847'309.18</b>

## 8. MEMBRES DU CONSEIL DE FONDATION ET DE SON BUREAU

### **Bureau**

Dr Marc-Antoine Krieg, Président	PD, médecin associé à la PMU
M. Daniel Volper, Trésorier	Membre de Direction, Banque du Gothard
Me Jean-Christophe Diserens	Avocat
Mme Fabienne Kern (voix consultative)	Directrice FVA (depuis le 01.03.05))

### **Conseil**

Prof. Jacques Besson	Médecin-chef de la Division d'abus de substances
Dr Jean-Pierre Gervasoni	Médecin-adjoint de l'IUMSP
M. Roger Glur (⇒ 31.03.05)	Préfet du district de Morges
M. Thierry Juvet	Membre ad personam
Mme Anne-Marie Keller	Ajointe scientifique ODES
Dr Tania Larequi (dès le 01.11.05)	Cheffe de projet au SSP
M. Jean-Christophe Masson (voix consult.)	Secrétaire général des Ligues de la santé
M. Thierry Matter	Adjoint SPAS-DPSA
Mme Claude-Evelyne Wilhelm (⇒ 31.08.05)	Cheffe de projet au SSP

## 9. COLLABORATEURS AU 31 DÉCEMBRE 2005

### **Direction**

Mme Fabienne Kern, Directrice (dès le 01.03.2005)  
Mme Marie-Pascale Theurillat, responsable administrative  
Mme Catherine Turin, responsable socio-éducative

### **Secteur Prévention**

M. Stéphane Caduff  
Mme Christine Müller (⇒ 30.09.2005)  
Mme Rose-Marie Notz

### **Secrétariat Prévention**

Mme Paola Tarchini

### **Secteur socio-éducatif**

M. François de Cocatrix  
Mme Pascale Ernst  
Mme Denise Jallut-Bongard  
M. François Marville  
M. Gérard Pugin  
Mme Geneviève Reynaud  
Mme Ines Scheidegger  
Mme Erika Schnyder  
Mme Dominique Umiglia

## 10. DONATEURS EN 2005

Nous remercions nos clients qui nous soutiennent régulièrement par des dons.

Nous remercions également la Loterie Romande qui nous a accordé fin 2005 un soutien financier de CHF 150'000.-- pour différents projets qui seront mis en œuvre en 2006.



### **Secteur Prévention**

Avenue de Provence 12 - 1007 Lausanne  
☎ 021 623 37 05  
Fax 021 623 37 38 [prevention@fva.ch](mailto:prevention@fva.ch)

### **Secteur socio-éducatif**

#### **Lausanne**

Rue Pré-du-Marché 21 – 1004 Lausanne  
☎ 021 648 78 20  
Fax 021 648 78 44 [lausanne@fva.ch](mailto:lausanne@fva.ch)

#### **Payerne**

Grand-rue 19 – 1530 Payerne  
☎ 026 662 41 41  
Fax 026 662 41 40 [payerne@fva.ch](mailto:payerne@fva.ch)

#### **Nyon**

Rue des Marchandises 17 - 1260 Nyon  
☎ 022 365 77 00  
Fax 022 365 77 39 [nyon@fva.ch](mailto:nyon@fva.ch)

#### **Yverdon**

Rue des Pêcheurs 8 – 1400 Yverdon  
☎ 024 423 69 30  
Fax 024 423 69 03 [yverdon@fva.ch](mailto:yverdon@fva.ch)

#### **Morges**

Rue de Couvaloup 10 - 1110 Morges  
☎ 021 804 98 98  
Fax 021 804 98 05 [morges@fva.ch](mailto:morges@fva.ch)

#### **Orbe**

Rue de la Poste 3 – 1350 Orbe  
☎ 024 442 95 95  
Fax 024 442 95 99 [orbe@fva.ch](mailto:orbe@fva.ch)

#### **Montreux**

Avenue des Alpes 66 – 1820 Montreux  
☎ 021 944 01 80  
Fax 021 944 02 60 [montreux@fva.ch](mailto:montreux@fva.ch)

#### **Bex**

Avenue de la Gare 14 - 1880 Bex  
☎ 024 463 03 63  
Fax 024 463 35 31 [bex@fva.ch](mailto:bex@fva.ch)